



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports
Organisme Déclaré DGAC F-LAR99007

Mauguio, le 18 juin 2016

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 15 juin 2016

Procès-Verbal n° 209-CD-160618

Présents :

☞ Membres du Bureau :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

☞ Membres du Comité Directeur :

Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Serge **RABIER**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

☞ Membres bénévoles invités :

Bénédicte **LAUDINET**, Régis **AZEMAR**, Claude **GOUMAIN**, Michel **TETTERO**, Paul **BARDON**, Simon **Huard**

Absents :

Laure **BOUTIGNY**, Gérard **JACOB**, Cédric **RAMI**,

Ordre du jour :

- | | |
|---|---------------------------|
| - Point avec les membres bénévoles associés | - Point sur l'activité |
| - Point sur les avions | - Point sur le procès SMA |
| - Point sur la formation | - Point sur la sécurité |
| - Questions diverses | |

**La réunion est ouverte à 18:10
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point avec les membres bénévoles - Planning des permanences Juillet-Août 2016

Un tour de table est fait par Pierre HAUBOIS concernant les disponibilités de chacun.

Le point délicat à gérer sera celui du suivi des avions et du convoyage des avions à Candillargues ; une « formation » sera à faire aux volontaires pour assurer cette(ces) tâche(s) pour suppléer Jean-Marie et Jacques pendant leur(s) absence(s).

baptêmes de l'air : les pilotes aptes à les assurer doivent donner leurs disponibilités pour les mois de juillet et août afin que les permanents présents puissent réserver les créneaux.

2 - Point sur l'activité au 11 juin 2016 (Gil PERRI)

1029 heures de vol enregistrées au 11 juin ; c'est mieux qu'en 2015 à la même époque (1003 h au 30 juin 2015), mais ça reste en dessous de la courbe prévisionnelle (1100 h au 15 juin).

Les conditions météo de ces dernières semaines n'ont pas forcément été favorables à la multiplication des vols.

3 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN – Gilles REYNAUD)

♦ **F-GMKI** : avion détruit suite à la sortie de piste d'un pilote ; reconnu comme épave par l'assurance, le club en reste propriétaire.

Moteur potentiellement racheté par motoriste, cylindres récupérés, utilisée pour pièces (mécaniques, instruments, équipements).

♦ **F-BVCY** : retour de 100 heures ; radio 8.33 récupérée de KI pour montage à venir

♦ **F-GCIJ** : 100 h en cours + montage radio 8.33

♦ **F-GOZZ** : changement de moteur en cours + visite de 3 ans → devrait être de retour pour la sortie du 25 juin. Les sièges seront changés ultérieurement avec ceux récupérés de KI.

♦ **F-HAFP** : carénage de roue avant démontée suite à déchirure de la tôle

♦ **F-PCHM** : le moteur a été remonté (validation par l'atelier de maintenance) ; il est opérationnel pour le vol. Les demandes de lâchers sur cette machine peuvent reprendre.

Externalisation de la gestion de la maintenance : un contrat temporaire va être formalisé avec notre atelier de maintenance pour tester la procédure.

L'objectif est que ce soit l'atelier qui prenne la décision de l'arrêt de la machine et des prolongations éventuelles de potentiel.

Cela n'empêchera pas de gérer, en concertation avec l'atelier de maintenance, les arrêts programmés, mais dédouanera le Club de toute responsabilité en cas de problèmes.

RAPPEL : la maintenance prime sur tout, pour des raisons de sécurité.

4 - Point sur le procès SMA (F-GLHB) (Pierre SARTRE)

L'avocat a déposé les conclusions de l'appel ; le procès serait envisagé en décembre 2016.

Pas d'information(s) en provenance de la partie adverse.

La procédure suit son cours.

5 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

Carnet de route des avions : il n'est pas toujours renseigné comme il faut.

Le point principal à prendre en compte concerne la séquence de renseignement des éléments du vol.

1 - remplir Aérogest en premier,

2 - remplir le carnet de route avec les infos rentrées dans Aérogest → l'intégralité des colonnes du carnet doit être remplie sous peine de non-conformité pouvant entraîner une **contravention de 500 € par erreur à la charge du CdB**.

NB : le temps de vol à indiquer sur le carnet de route est celui calculé par Aérogest.

Pascal RIDAO est chargé de faire une fiche récapitulative à destination de tous les adhérents du Club.

Instructeurs : Gérard GODOT va s'arrêter ; Simon HUARD termine sa formation d'instructeur en octobre 2016 pour le « remplacer ».

W. PRADUROUX assure quasiment 50 % de l'instruction

Philippe SERGENT attire l'attention sur le fait que le fonctionnement actuel de l'instruction des élèves-pilotes par le biais du bénévolat est amené à disparaître à brève échéance.

Formation : avec l'accident de KI, il n'y a plus que 2 avions école disponibles pour assurer la formation d'une cinquantaine d'élèves.

La question est de savoir s'il faut remplacer KI ou non → il est reconnu par tous qu'il est urgent d'attendre pour évaluer vers quel type de machine et de moteur le Club serait susceptible de se tourner.

Philippe SERGENT propose que, en cas d'indisponibilité des avions école, ZZ puisse être utilisé à un tarif préférentiel pour les élèves pilotes uniquement ; cela aurait comme double avantage de permettre la poursuite de l'instruction tout en évitant que cette machine reste immobile dans le hangar.

La proposition sera mise à l'étude.

6 - Point sur la sécurité (Philippe SERGENT)

Accident du KI : un mail a été envoyé à tous les adhérents pour expliquer les tenants et les aboutissants.

Accident du HM : l'accident semble être dû à une défaillance de l'amortisseur qui s'est affaissé et a entraîné l'effacement de la roulette de nez au moment du toucher ... conséquence, la jambe de train a frotté la piste et s'est pliée.

L'amortisseur a été modifié en conséquence pour que ce problème ne se reproduise plus.

7 - Questions diverses

a) délégation de signature

La signature des comptes a été accordée à Cyrille CHARPENTIER, en sa qualité de trésorier adjoint (à l'unanimité des membres du CD).

b) gilets de sauvetages

L'achat de gilets est entériné pour les voyages au-dessus de l'eau.

c) sorties club

Pour une sortie en Corse, il est rappelé que seuls peuvent faire le voyage, les pilotes ayant déjà fait la traversée avec un instructeur ou auprès d'un pilote ayant déjà cette expérience.

d) rangement des avions

Il est demandé à tous de rentrer l'avion dans le hangar au retour d'un vol, si celui ci ne repart pas immédiatement ou dans la demie-heure qui suit ; les beaux jours ensoleillés et chauds arrivant, cela évitera de faire « cuire » inutilement les machines au soleil.

e) nouveaux inscrits depuis le dernier Comité Directeur

Jean-Pierre LHOSTIS, Christian LAUDINET, Emma CALVET (J), James CHENE, Jacques BROUSSIN, Marie POUZOLLES, Guy POUZOLLES, Hakim BENOTMANE, Emma LE BUREL (J), Sacchim CHOCHAN, Faouzi CHATTI

[La date de la prochaine réunion est prévue à la sortie de l'été](#)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20:00

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général